



PREFET MARITIME DE
L'ATLANTIQUE

PREFET DU FINISTERE

Commandeur de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Arrêté inter-préfectoral
portant renouvellement de la composition du
conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise

Arrêté n° 2018/004

AP N° 2018024-0001

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.334-3 et R.334-27 et suivants ;

VU le décret n°2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du parc naturel marin d'Iroise ;

VU les désignations issues de la consultation faite le préfet du Finistère et le préfet maritime de l'Atlantique des collectivités territoriales et des organismes membres du conseil de gestion du parc naturel marin d'Iroise ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Finistère et de l'adjoint au préfet maritime de l'Atlantique pour l'action de l'Etat en mer,

ARRESENT

Article 1^{er} : La composition du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise est modifiée comme suit :

1) Représentants de l'Etat (6)

a) Le commandant de la zone maritime Atlantique

b) Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
(deux représentants)

c) Le directeur interrégional de la mer Nord-Atlantique – Manche Ouest

d) Le directeur départemental des territoires et de la mer du Finistère

e) Le directeur départemental des territoires et de la mer adjoint, délégué à la mer et au littoral du Finistère

2) Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements (11)

a) Région Bretagne

- Monsieur Pierre KARLESKIND, titulaire
- Monsieur Thierry BURLLOT, suppléant

b) Département du Finistère

- Madame Nathalie SARRABEZOLLES, titulaire
- Monsieur Michaël QUERNEZ, suppléant

c) Commune de l'Île-Molène

- Monsieur Daniel MASSON, titulaire
- Monsieur Raymond ROCHER, suppléant

d) Commune d'Ouessant

- Monsieur Nicolas BON, titulaire
- Monsieur Joël RICHARD, suppléant

e) Commune d'Ile-de-Sein

- Monsieur Dominique SALVERT, titulaire
- Monsieur Henri LE BARS, suppléant

f) Brest Métropole

- Monsieur François CUILLANDRE, titulaire
- Monsieur Francis GROSJEAN, suppléant

g) Communauté de communes du pays de l'Iroise

- Monsieur André TALARMIN, titulaire
- Monsieur Raymond MELLAZA, suppléant

- Monsieur Xavier JEAN, titulaire
- Monsieur Michel JOURDEN, suppléant

h) Communauté de communes de la presqu'île de Crozon- Aulne maritime

- Monsieur Gérard LOREAU, titulaire
- Monsieur Dominique LE PENNEC, suppléant

i) Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay

- Monsieur Paul DIVANAC'H, titulaire
- Monsieur Didier PLANTE, suppléant

j) Douarnenez Communauté

- Monsieur Henri CARADEC, titulaire
- Madame Marie-Thérèse HERNANDEZ, suppléante

3) Représentant du syndicat mixte chargé de la gestion du parc naturel régional d'Armorique (1)

- Madame Françoise PERON, titulaire
- Monsieur Jean-Jacques BARREAU, suppléant

4) Représentants des organisations représentatives des professionnels (12)

a) Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne

- Monsieur Emmanuel KELBERINE, titulaire
- Monsieur Jacques DOUDET, suppléant

b) Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère

- Monsieur Yannick CALVEZ, titulaire
- Madame Solenne LE GUENNEC, suppléante

- Monsieur Bruno CLAQUIN, titulaire
- Monsieur André BERTHOU, suppléant

- Monsieur Philippe DUVAL, titulaire
- Monsieur Patrice PETILLON, suppléant

- Madame Erell PELLE, titulaire
- Monsieur Marc LARS, suppléant

c) Représentant des pêcheurs des îles sur proposition du comité régional des pêches et des élevages marins de Bretagne

- Monsieur Aurélien MASSON, titulaire
- Monsieur Erwan QUEMENEUR, suppléant

d) Représentant de l'un des comités régionaux conchylicoles de Bretagne sur proposition des comités concernés

- Monsieur Goulven BREST, titulaire
- Monsieur Philippe LE GAL, suppléant

e) Chambre d'agriculture du Finistère

- Monsieur André SERGENT, titulaire
- Monsieur Bernard SIMON, suppléant

f) Chambre syndicale nationale des algues marines

- Monsieur Alain MADEC, titulaire
- Monsieur Jean-Baptiste WALLAERT, suppléant

g) Représentant d'une chambre de commerce et d'industrie territorialement concernée

- Monsieur, Yvon TROADEC, titulaire
- Monsieur Pierre JONCOUR, suppléant

h) Finistère Tourisme

- Monsieur Stéphane PERON, titulaire
- Monsieur Xavier DRUHEN, suppléant

i) Union nationale des industries de carrières et matériaux de Bretagne (UNICEM)

- Monsieur Eric MONFORT, titulaire
- Madame Anaïs GUERIN, suppléante

5) Représentants des organisations d'usagers (8)

a) Fédération française des pêches sportives

- Monsieur Philippe ZEQUES, titulaire
- Monsieur Thierry LUCAS, suppléant

b) Fédération française d'études et de sports sous-marins

- Monsieur Paul MAREC, titulaire
- Monsieur Gilles COCHARD, suppléant

c) Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer

- Monsieur Jean-Pierre FOUQUET, titulaire
- Monsieur Paul VINAY, suppléant

d) Nautisme en Finistère

- Madame Nicole ZIEGLER, titulaire
- Monsieur Réza SALAMI, suppléant

e) Représentant d'une association insulaire des usagers de la mer désignée par les maires des communes d'Ile-Molène, d'Ouessant et d'Ile de Sein

- Monsieur Jean-François ROCHER, titulaire
- Monsieur Jacques THOMAS, suppléant

f) Fédération départementale des chasseurs du Finistère

- Monsieur Joël LE GALL, titulaire
- Monsieur Bruno LANCIEN, suppléant

g) Représentant d'une association locale d'usagers

- Madame Corinne AUDIGANE (fédération maritime de la baie de Douarnenez), titulaire
- Monsieur Jean-Christophe FIMBAULT (Fédération maritime de la baie de Douarnenez), suppléant

6) Représentants d'associations de protection de l'environnement (2)

a) Association Bretagne Vivante

- Madame Marie CAPOULADE, titulaire
- Monsieur Christian GARNIER, suppléant

b) Association Eaux et Rivières de Bretagne

- Monsieur Jean HASCOET, titulaire
- Madame Nicole LE GALL, suppléant

7) Personnalités qualifiées (9)

a) Océanopolis

- Monsieur Sami HASSANI

b) Association des îles du Ponant (AIP)

- Monsieur Olivier MAILLET

c) Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)

- Madame Catherine TALIDEC

d) Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)

- Monsieur Frédéric JEAN

e) Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE)

- Monsieur Arnaud GUENA

f) Centre d'études et de valorisation des algues (CEVA)

- Madame Stéphanie PEDRON

g) Organismes gestionnaires de la réserve naturelle nationale d'Iroise

- Monsieur Pierre YESOU

h) Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL)

- Monsieur Didier OLIVRY

i) Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)

- Madame Myriam GUEGUEN

Article 2 : Conformément à l'article R.334-35 du code de l'environnement, le préfet du Finistère et le préfet maritime de l'Atlantique exercent les fonctions de commissaires du Gouvernement.

Article 3 : l'arrêté inter-préfectoral du 26 décembre 2012 modifié portant renouvellement de la composition du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise est abrogé.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture du Finistère et l'adjoint au préfet maritime de l'Atlantique pour l'action de l'Etat en mer sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture du Finistère et de la préfecture maritime de l'Atlantique.

Fait, le 24 JAN. 2018

Le Préfet Maritime de l'Atlantique



Emmanuel DE OLIVEIRA

Le Préfet du Finistère



Pascal LELARGE